

N/REF : 10/04/2026 15H16 C:024972 I:30453
V/REF : 17200
V/Email reçu le Vendredi 10/04/2026 à 15H16

SDC '5/7/9 Rue de l'Oisans'
C/O CABINET HEURTIER
6 PLACE VICTOR HUGO
38100 GRENOBLE

IMMEUBLE : 5/7/9 OISANS
5/7/9 RUE DE L'OISANS
38240 MEYLAN

St Martin-H, le 17 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 5 OISANS - M BOUCHET 06 45 39 05 07
PRISM COLOR 04 76 24 19 90

MOTIF : INTERVENIR POUR PASSAGE CAMERA AVEC OUVERTURE DE LA CULOTTE PAR LA
SOCIÉTÉ PRISM COLOR
SUITE INTER 1004-0918

Donneur d'ordre : M. G JULLIEN

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 14/04/2026 A 09H45
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT SITUÉ AU REZ-DE-CHAUSSEE
UN PASSAGE CAMÉRA A PERMIS DE LOCALISER UNE CANALISATION EN FONTE
FRAGILISÉE ET FISSURÉE, SITUÉE DANS LA GAINTE TECHNIQUE A ENVIRON 1,50
METRE EN DESSOUS DE L'OUVERTURE D'INTERVENTION DU PLOMBIER.
LE PLOMBIER A PRIS EN CHARGE LA RÉPARATION DE CETTE PORTION ENDOMMAGÉE.
PAR AILLEURS, DES DÉPÔTS ONT ÉTÉ CONSTATÉS AU NIVEAU DU COUDE DANS LES
CAVES.
UNE OUVERTURE DU BOUCHON A ÉTÉ EFFECTUÉE, SUIVIE DE L'EXTRACTION DES
DÉCHETS PRÉSENTS. APRES INTERVENTION, AUCUNE ANOMALIE N'A ÉTÉ CONSTATÉE.
LE PLOMBIER A PROCÉDÉ A LA REMISE EN ÉTAT DE LA COLONNE AINSI QU'AU
REMPLACEMENT DES SECTIONS PRÉVUES.

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 16/04/26 à 00H55 g.jullien@heurtier.immo
AH LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 16/04/26 A 00:55 M. JULLIEN G

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

1,00	Ff passage caméra/fumée/fluorescine seul	1	228,99	228,99
0,50	H.Ouvrier Qualifié Curage	1	68,75	34,37
	le 14/04			
TOTAL H.T.				263,36
T.V.A. a 10,00%				26,33
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>289,69</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN